

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

02 juin 2025

PROPRETÉ DES STATIONS DE MÉTRO : LA RÉACTION DE LA RTM

La RTM rappelle qu'elle a été amenée à résilier il y a moins d'un an le marché de nettoyage du métro qu'elle avait passé à la société Laser.

Les salariés de la société Laser, affectés au nettoyage du Métro, ont été repris par la société Atalian, société intervenant au niveau national, major du secteur du nettoyage, et dont le savoir-faire à ce titre ne peut être contesté.

Pour autant, les rames et les stations sont restées dans un état de propreté très dégradé.

Dernièrement et en l'espace d'une semaine, plusieurs dizaines de salariés de la société Atalian, mécontents des contrôles d'exécution et de qualité effectués par la RTM, ont par 2 fois envahi des espaces administratifs de la Régie, nécessitant l'intervention de la police nationale.

Pour autant, la RTM n'a pas été informée d'un mouvement de grève déclaré, même si elle constate et déplore l'état inadmissible de ses installations.

A nouveau, la RTM a demandé à son prestataire de faire le nécessaire, avec ses salariés, pour que les prestations de nettoyage soient réalisées conformément aux attendus.

En lien avec les conditions d'exécution des prestations, plusieurs plaintes ont été déposées par la RTM et un signalement a été effectué auprès du Procureur de la République au titre de l'article 40 du code de procédure pénale.

La RTM présente ses excuses aux voyageurs du métro, pour cette situation dont elle est, elle aussi, victime.

Contact Presse : 06 16 20 95 89 - mmoly@rtm.fr

RÉGIE DES TRANSPORTS MÉTROPOLITAINS

Direction Communication

Immeuble Astrolabe • 79 boulevard de Dunkerque

13002 Marseille • www.rtm.fr

